

Londres

by admin - samedi, décembre 01, 2012

<https://crefovi.fr/lieux-de-pratique/bureau-a-londres-de-crefovi/>

Des organisations à travers tout une gamme de secteurs industriels, basées soit sur le marché domestique, soit à travers le monde, font appel à l'expertise en droit anglais du bureau à Londres de Crefovi, afin d'être conseillées sur des transactions cross-borders, parmi les plus pointues et marquantes dans leur secteur industriel de référence.

Les clients du bureau à Londres de Crefovi s'appuient sur ses compétences très étendues en droit anglais et en droit de l'Union Européenne. Le bureau à Londres de Crefovi est fier de sa capacité à fournir une expertise juridique exceptionnelle sur des projets complexes, des contentieux ainsi que des transactions en Grande-Bretagne et à l'international.

L'équipe du bureau à Londres de Crefovi est reconnue pour sa qualité, sa capacité à travailler dur, sa réactivité et son engagement à fournir un niveau de service exceptionnel à ses clients. Ses avocats comprennent le coeur de métier de ses clients, et adoptent une approche pragmatique afin d'exécuter les transactions ou de trouver une solution à la problématique.

Une force qui s'exprime à travers plusieurs domaines d'intervention clés

Le bureau à Londres est engagé sur des dossiers relatifs aux domaines d'intervention suivants:

- [Droit bancaire](#) et financements à effet de levier
- [Marchés de capitaux](#) obligations et actions
- [Droit du travail, avantages sociaux et rémunérations](#)
- [Droit de la concurrence de l'UE](#)
- [Propriété intellectuelle](#)
- [Arbitrage international](#)
- [Outsourcing](#)
- [Fusions & acquisitions](#)
- [Private equity](#)
- [Droit immobilier](#)
- [Restructuration, redressements & liquidations judiciaires](#)
- [Droit fiscal](#)

Votre nom (obligatoire)

Votre email (obligatoire)

Sujet

Votre message